



secrétariat :
2310 Ste-Catherine Est
Montréal (Québec), H2K 2J4
Tél. : (514) 524-2226
Télec. : (514) 524-2226
Courriel : masse@lemasse.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LES SANS-EMPLOI PORTENT LEURS REVENDICATIONS À OTTAWA

MONTRÉAL, le 25 octobre 2005 - Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi dévoile aujourd'hui la deuxième phase de son plan d'action pour l'automne 2005. Après le lancement de la campagne de cartes postales de septembre (plus de 30 000 cartes postale ont été distribuées), une carte postale géante sera livrée aujourd'hui au Premier ministre, Paul Martin, à Ottawa. Sur cette carte figure un rappel de l'urgence d'agir pour rendre le régime d'assurance-emploi plus accessible et équitable. Le MASSE exige :

- Un critère unique d'admissibilité de 350 heures.
- Un taux de prestations d'au moins 60%.
- Un plancher minimum de 35 semaines de prestations.
- Le remboursement des sommes détournées
- L'abolition des exclusions pour départ volontaire et inconduite

Rappelons que ce plan d'action vise aussi à souligner le 70ème anniversaire de la Marche des chômeurs. Le 4 avril 1935, une grève générale était déclenchée dans les camps de travail du Canada. Ces grévistes organisèrent alors une marche sur Ottawa pour réclamer entre autre un régime d'Assurance-chômage. Cinq années plus tard, ils obtenaient gain de cause.

Soixante-dix ans plus tard, nous revendiquons toujours des améliorations majeures au régime d'assurance-emploi. Depuis 1990, le régime d'assurance-emploi se dégrade: taux de prestation réduit, durée des prestations réduites, critères d'admissibilité variables. Ce qui a engendré des surplus de plus de **50 milliards de dollars** dans la caisse d'assurance-emploi. Il faut savoir que la proportion des chômeuses et chômeurs ayant accès à l'assurance-chômage a diminué dramatiquement dans les années 1990, passant de 83 % en 1989 à 45 % en 2001.

Nous demandons donc que le régime soit modifié, qu'il soit bonifié pour qu'un plus grand nombre de personnes y aient accès. Cette caisse est entre autres financée par les travailleuses et travailleurs, cet argent leur revient en cas de besoin.

-30-

Source : Jean-Simon Houle
Coordonnateur du MASSE
Cellulaire : (514) 779-6789